

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

Un exemple de dépopulation rurale. Le département de la Somme

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 265-271

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__265_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>



III.

UN EXEMPLE DE DÉPOPULATION RURALE.

LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

De l'aveu de tous, la question de la dépopulation rurale ne peut être bien étudiée que si on la considère dans de petites unités de population et non dans tout l'ensemble d'un État ou même d'une région. C'est cette méthode que nous avons voulu appliquer, en étudiant ce phénomène démographique dans un département déterminé, celui de la Somme. Ce département, qui correspond du reste à peu près à l'ancienne province de Picardie, offre une particularité intéressante qui doit d'abord être notée : c'est que, outre le grand centre industriel, son chef-lieu, il renferme de nombreux bourgs qui vivent de l'industrie, soit de la bonneterie ou des raffineries comme dans le Santerre, soit de la quincaillerie comme dans le Vimeu, par exemple. La dépopulation rurale, qui se produit au bénéfice de la grande ville, peut être en partie contre-balancée par le développement des centres industriels secondaires, et nous verrons, en effet, qu'ils empêchent, dans d'assez grandes proportions, la diminution de certaines régions du département. D'autre part, la Somme est aussi un pays de grande culture et d'élevage, double condition qui provoque, comme on sait, la dépopulation rurale.

Le département de la Somme comptait, en 1801, 459 500 habitants; en 1846, il dépassait 570 000, et, en 1861, atteignait son maximum de population avec 572 646 habitants. Depuis cette époque, il n'a fait que décroître et, au dénombrement de 1896, sa population n'était plus que de 543 279 habitants, soit une diminution de 29 637 têtes sur 1861 et de 27 000 sur 1846. Parmi les cinq arrondissements, seul celui d'Amiens est en augmentation sur sa population du milieu du siècle. Trois arrondissements, ceux de Doullens, Montdidier et Péronne, ont eu également leur maximum de population en 1846 : depuis cette époque, ils ont perdu globalement 34 000 habitants, soit 11 700 pour Doullens ou 19,4 p. 100; 10 500 pour Montdidier ou 14,2 p. 100 et 12 300 pour Péronne ou 10,9 p. 100. L'arrondissement d'Abbeville perd aussi 5 500 habitants environ sur 1846, mais c'est en 1866 que se place son maximum de population avec 141 620 habitants; il n'en a plus aujourd'hui que 131 572. A l'inverse des autres, l'arrondissement chef-lieu a vu sa population augmenter, puisqu'elle passe de 188 252 à 200 889. Mais cet accroissement n'est, en somme, que de 12 600 âmes ou 6,7 p. 100, ce qui est une très faible proportion; d'autant plus que, de 1846 à 1896, la seule ville d'Amiens s'est accrue de plus de 36 500 habitants (de 52 140 à 88 731). Donc, l'accroissement de l'arrondissement n'étant que du tiers de celui du chef-lieu, il y a, en réalité, une perte énorme de population pour l'élément rural de l'arrondissement. Et c'est ici le cas d'entrer dans l'examen détaillé des unités de population, pour mieux juger du mouvement de celle-ci.

L'arrondissement d'Amiens comprend treize cantons. Laissons de côté les quatre cantons formés par le chef-lieu et quelques communes environnantes et considérons de près les autres cantons de population rurale. Ces neuf cantons ont tous diminué depuis 1846; ils ont, depuis cette date, perdu, dans l'ensemble, 27 000 âmes ou

20,6 p. 100. Deux cantons, parmi ces neuf, n'ont qu'une perte peu sensible, ceux de Picquigny et de Corbie (avec Villers-Bretonneux), qui ont de petits centres industriels : la diminution est d'environ 700 habitants dans le canton de Corbie, et de 270 seulement dans celui de Picquigny. Mais ces chiffres ne doivent pas faire illusion : en réalité, il y a une diminution sensible dans les communes purement rurales, diminution à peu près rachetée par l'augmentation de quelques localités. Ainsi, sur les vingt-quatre communes du canton de Corbie, quatre seulement ont augmenté ; à Picquigny, quatre également sur vingt-deux.

Dans le canton de Corbie, les deux villes de Corbie et Villers-Bretonneux ont gagné globalement plus de 3 000 habitants ou 51,6 p. 100 (de 6 255 à 9 472), mais l'ensemble des communes inférieures à 1 000 habitants, en 1846, diminue de plus de 1 700 âmes. Plusieurs localités perdent la moitié de leur population : telles Warloy-Baillon (de 2 018 à 1 166), Baizieux (de 861 à 379), Hénencourt (de 601 à 304), etc., et ces communes sont toutes proches les unes des autres.

Après ces cantons, celui qui diminue le moins est celui de Boves (anciennement canton de Sains) : et, cependant, vingt-deux communes sur vingt-trois sont en perte sur 1846 ; seulement la diminution est atténuée par l'accroissement des localités de Dury, sorte de faubourg d'Amiens et du centre industriel de Saleux-Salouel. Dans ce canton, les communes de moins de 1 000 habitants, en 1846, diminuent de plus de 2 500 âmes. Une d'entre elles, celle de Guyencourt, voit sa population réduite de plus des deux tiers (de 778 à 206).

Mais, avec les autres cantons, la diminution s'accélère ; elle est de près du cinquième à Oisemont (19,6 p. 100) et, dans ce canton, cinq communes sur trente-deux ont une augmentation, du reste bien faible, de population. A Conty, la diminution atteint 29 p. 100 ; de plus de 12 000 habitants, en 1846, ce canton descend à 8 583, et il a seulement deux communes sur vingt-sept en accroissement.

Dans les cantons voisins de Hornoy, Poix, Molliens-Vidame, la décroissance dépasse 30 p. 100 ; elle est de 30,3 p. 100 à Hornoy (de 11 172 à 7 793) ; de 31,3 p. 100 à Poix (de 11 326 à 7 767) et de 32,2 p. 100 à Molliens-Vidame (de 15 145 à 10 251). Dans le canton de Poix, deux communes seulement ont une population supérieure à celle de 1846 ; encore cette augmentation se réduit-elle à des chiffres insignifiants : dans les deux autres, la diminution est générale. Le maximum de décroissance est donné par le canton de Villers-Bocage, qui s'étend sur le plateau au nord d'Amiens. Sauf une exception, la diminution y est aussi générale et atteint près de 7 000 habitants ou 41,7 p. 100 : la population est réduite de 16 858 à 9 894 habitants. Le chef-lieu du canton perd plus d'un tiers de sa population (921 habitants au lieu de 1 575, soit une diminution de 41,6 p. 100, ce qui correspond exactement à la décroissance moyenne du canton. A côté, d'autres fortes localités, qui avaient plus de 1 000 habitants en 1846, ont perdu la moitié de leur population, telles Contay et Rainneville, qui descendent respectivement de 1 042 et 1 251 habitants à 519 et 623. Une autre commune, la plus forte du canton, Flesselles, passe de 1 762 à 1 055 habitants soit une perte de 40,1 p. 100.

En résumé, en 1846, les communes de moins de 1 000 habitants comptaient, dans l'arrondissement d'Amiens, 90 131 habitants ; en 1896, cette population tombait à 66 623, soit une diminution de 23 508 ou 26,10 p. 100. Tout naturellement, une telle décroissance, dans la population totale, a pour conséquence l'augmentation du nombre des petites communes. Par exemple, en 1846, il y avait, dans l'ar-

rondissement d'Amiens, 147 communes de 501 à 1 000 habitants ; ce chiffre descend, en 1896, à 94. Par contre, le nombre des communes de moins de 500 habitants monte de 69 à 119, grâce à la diminution des communes de la catégorie supérieure.

En 1846, l'ensemble des neuf cantons ruraux de l'arrondissement d'Amiens avait une densité de 88 habitants par kilomètre carré ; en 1896, cette densité tombe à 70. Elle descend de 56 à 38 dans le canton de Poix ; de 83 à 64 dans celui de Hornoy ; de 80 à 56 dans celui de Conty ; de 82 à 55 dans celui de Molliens-Vidame, et, enfin, de 100 à 58 dans le canton de Villers-Bocage.

Dans l'arrondissement d'Abbeville, les deux cantons du chef-lieu sont en augmentation ; mais celle-ci ne correspond même pas à l'accroissement de la ville, qui, elle-même, a gagné à peine 700 habitants depuis 1846 (19 851 au lieu de 19 158). Toutefois, les autres cantons de cet arrondissement ne présentent pas une diminution générale comme ceux de l'arrondissement d'Amiens. Sur neuf cantons, trois sont en augmentation ; dans les six autres, la diminution ou bien est peu sensible, ou bien se localise de façon très caractéristique. Les trois cantons qui ont vu s'accroître leur population sont les trois cantons limitrophes de la mer, Rue, Saint-Valery-sur-Somme et Ault. Mais il faut bien distinguer les caractères différents de cette augmentation.

Dans les cantons de Rue et Saint-Valery-sur-Somme, l'accroissement n'atteint pas respectivement 500 habitants ; de part et d'autre, la majorité des communes diminue (16 sur 21 à Rue ; 12 sur 16 à Saint-Valery-sur-Somme) et cette diminution est à peine compensée par l'augmentation de quelques localités, telles que le Crotoy (qui gagne près de 1 100 âmes), Rue et Cayeux-sur-Mer. Dans le canton d'Ault, au contraire, c'est la diminution qui est une exception : sur dix-neuf communes, quatorze ont accru leur population et le canton, dans le total, a gagné 3 330 habitants (de 13 544 à 16 874) ou 24,6 p. 100. Sur les cinq localités qui ont diminué, quatre constituent un groupe isolé au nord du canton, Nibas, Ochancourt, Valines, Vaudricourt. Le canton d'Ault bénéficie non seulement de son développement industriel, mais aussi des stations balnéaires qu'il possède, Ault (Ousval) et surtout Mers. Cette dernière localité n'avait que 430 habitants en 1846 ; elle en compte aujourd'hui 1 110.

Parmi les cantons qui ont diminué, on peut distinguer nettement ceux qui sont à gauche et à droite de la Somme. A gauche, ceux de Gamaches, Moyenneville et Hallencourt n'ont qu'un peu décréu ; à Hallencourt, la décroissance ne dépasse guère 1 100 âmes ou 8,2 p. 100 ; à Gamaches et Moyenneville, elle est respectivement d'environ 300 ou de 2,5 et 2,8 p. 100. Il en est tout autrement des cantons situés à droite de la Somme, Nouvion, Crécy et Ailly-le-Haut-Clocher. A Nouvion, la diminution est déjà de plus de 2 000 ou de 18,2 p. 100 ; elle atteint 3 290 à Crécy et 3 410 à Ailly, soit 24,7 et 27,7 p. 100 ; dans ces deux derniers cantons, toutes les communes ont diminué, à l'exception d'une seule.

En 1846, l'arrondissement d'Abbeville comptait quatorze communes seulement de moins de 300 habitants ; c'était celui où les petites communes rurales étaient le moins nombreuses ; en 1896, le nombre des communes de cette catégorie s'élevait à quarante et une. Quant à la densité des cantons ruraux, elle s'est beaucoup abaissée, cela va de soi, dans ceux de Crécy et Ailly : de 56 et 97 habitants par kilomètre carré, elle tombe respectivement à 42 et 72.

Dans l'arrondissement de Doullens, comme dans celui de Montdidier, il y a dé-

croissance dans tous les cantons ; mais, bien entendu, elle est fort inégale suivant les régions. Dans l'arrondissement de Doullens, la diminution est à peine sensible ; dans le canton de Domart, elle n'atteint même pas 300 habitants, soit 2 p. 100, et cela grâce à l'accroissement notable de deux communes surtout, Berteaucourt et Saint-Ouen, car toutes les autres ont diminué et quelques-unes de plus de moitié (Franqueville passe de 720 habitants à 240 et Talmas de 1 778 à 854). Le canton de Doullens diminue plus sensiblement, de 2 180 habitants ou 12,8 p. 100 ; la population du chef-lieu n'a augmenté que de 220 habitants et de fortes communes comme Beauquesne et Beauval sont atteintes de diminution. La décroissance est beaucoup plus considérable dans les cantons de Bernaville et Acheux : le premier perd 3 616 habitants, l'autre 5 557, soit 29,6 et 34 p. 100 ; de part et d'autre, toutes les communes sont atteintes, sauf une, et dans le canton d'Acheux, quelques-unes perdent près de moitié de leur effectif, et une tombe même de 538 habitants à 167 habitants ! (Saint-Léger-lès-Authies).

Dans l'arrondissement de Montdidier, les termes extrêmes de diminution sont fournis par les cantons de Moreuil (7,1 p. 100) et de Ailly-sur-Noye (23 p. 100). Dans le premier de ces cantons, vingt-cinq communes sur trente sont en décroissance, et certains d'une façon très notable (Domart-sur-la-Luce descend de 1 367 à 570 habitants) ; mais la diminution est compensée en partie par les centres industriels de Hangest-en-Santerre et surtout de Moreuil qui a gagné près de 900 habitants depuis 1846.

Les cantons de Rosières, Roye, Montdidier diminuent respectivement de 16,8, 13,9, 13,5 p. 100. Dans le premier de ces cantons, deux communes augmentent sur vingt et une ; dans le second, trois sur trente-sept ; dans celui de Montdidier, la diminution affecte toutes les communes ; le chef-lieu ne perd, il est vrai, que quelques unités. Dans le canton de Roye, le chef-lieu a un accroissement sensible, plus de 1 800 habitants (de 2 500 à 4 304), mais le contraire se produit dans celui de Rosières, où non seulement le chef-lieu diminue de plus de 1 100 âmes (de 3 775 à 2 611), mais aussi les fortes communes du canton (Méharicourt, Harbonnières).

Dans l'arrondissement de Péronne, nous ne rencontrons pas d'aussi fortes diminutions ; les plus sensibles n'ont pas la proportion de celles que nous venons de voir au premier rang. Deux cantons sur huit sont en augmentation, ceux de Combles et de Ham, tous deux à l'extrémité du département et où l'industrie sucrière s'est particulièrement développée, mais cet accroissement se réduit à quelques unités pour le canton de Combles et ne dépasse même pas 800 habitants pour celui de Ham. A Combles, quatre communes seulement augmentent sur vingt et une ; mais à Ham, il y en a dix sur vingt et une.

Grâce à l'industrie locale, la population se maintient là, comme dans le Vimeu. Deux cantons ont ensuite une diminution peu sensible, ceux d'Albert et de Péronne (665 et 733 habitants). A Péronne, quatre communes sur vingt-trois ont une augmentation ; mais le chef-lieu diminue de quelques dizaines ; à Albert, toutes les communes diminuent, sauf le chef-lieu qui a presque doublé sa situation (6 743 au lieu de 3 507).

La décroissance est plus sensible à Nesle (1 293 habitants ou 12 p. 100) ; à Roisel (2 242 ou 12,1 p. 100) ; à Chaulnes (2 280 ou 15,8 p. 100) ; surtout à Bray (2 960 ou 24,9 p. 100). A Nesle, la décroissance atteint vingt communes sur vingt-

trois; à Roisel, vingt et une sur vingt-trois; à Bray, dix-neuf sur vingt; elle est générale à Chaulnes. Dans le canton de Bray, le maximum de diminution est donné par Saily-Laurette et Chingnolles, qui descendent de 1 176 et 851 habitants à 435 et 250!

En résumé, si on laisse de côté les quatre cantons d'Amiens et les deux d'Abbeville, il nous reste, dans la Somme, trente-cinq cantons de population en majorité rurale. Sur ce nombre, cinq seulement ont augmenté, deux dans l'arrondissement de Péronne, Combles et Ham; et trois dans celui d'Abbeville, Rue, Saint-Valery et Ault; encore ce dernier seul a-t-il une augmentation notable. C'est le seul dont la majorité des communes augmente.

Dans l'ensemble, les trente cantons qui diminuent avaient, en 1846, une population de 414 580 habitants; elle descend, en 1896, à 362 630, soit une diminution de 51 950 habitants ou 12,5 p. 100. Leur densité, qui était dans l'ensemble de 82 habitants par kilomètre carré, tombe à 72 par kilomètre carré.

Les tableaux que nous donnons ci-après fournissent une idée plus précise encore du mouvement de la population.

Nous considérons les communes de moins de 2 000 habitants en 1846, et nous les classons suivant quatre catégories : nous voyons que plus nous descendons dans le chiffre global de la population, plus la diminution s'accroît. La première catégorie, celle des communes de 1 000 à 2 000, perd 11,38 p. 100; celle des communes de 500 à 1 000, 19,9 p. 100; celle de 300 habitants à 500 perd 22,3 p. 100, et, enfin, les communes de moins de 300 habitants perdent 25,2 p. 100. De ce fait découlent deux conséquences : d'une part, très peu de communes deviennent urbaines, c'est-à-dire voient le chiffre de leur population franchir la limite de 2 000 habitants agglomérés; d'autre part, le nombre des petites communes tend de plus en plus à augmenter. Ainsi, le nombre des communes de plus de 2 000 habitants s'est élevé de vingt et un à trente-trois : mais, au sens statistique, une seule commune est devenue urbaine depuis 1846. Quant aux petites localités de moins de 500 habitants, le département en comptait quatre cent dix en 1846, dont deux cent cinq, de moins de 300 habitants. Or, en 1896, les communes de cette catégorie étaient au nombre de cinq cent quarante-quatre, et, parmi celles-ci, trois cent trente-six avaient moins de 300 âmes. Le total des groupements ruraux de moins de 300 habitants s'est donc augmenté de 121 ou 60 p. 100 dans l'espace d'un demi-siècle. Dans toute la France un phénomène analogue se produit, mais il est d'autant plus sensible dans la Somme que ce département renferme un très grand nombre de communes : huit cent trente-six. Deux départements seulement dépassent la Somme sous ce rapport, le Pas-de-Calais et l'Aisne (neuf cent treize et huit cent quarante et une communes), mais, si l'on tient compte de la superficie, la Somme vient avant l'Aisne. Dans ce département, la superficie moyenne de chaque commune est de 873 hectares; elle n'est, dans la Somme, que de 737; les deux extrêmes sont tenus par l'arrondissement d'Abbeville avec 921 et celui de Montdidier avec 634 hectares. Si donc le mouvement de dépopulation rurale continue dans la Somme, on peut prévoir le moment où les communes rurales arriveront à ne plus représenter que des unités de population absolument infimes. On en jugera mieux en consultant le tableau qui suit et où nous donnons pour chacun des cantons de la Somme (cantons urbains exclus) l'étendue moyenne des communes et leur population moyenne en 1846 et 1896.

**Étendue moyenne des communes du département de la Somme (par canton)
et population moyenne en 1846 et 1896.**

Cantons.	Étendue moyenne en hectares.	Population moyenne.		Densité de la population par kilomètre carré.	
		1846.	1896.	1846.	1896.
<i>Arrondissement d'Amiens (Amiens non compris).</i>					
Boves	583	600	535	102	91
Conty	562	447	318	80	57
Corbie	683	927	396	135	131
Hornoy	471	429	300	91	63
Molliens-Vidame	637	522	353	82	55
Oisemont	434	336	270	77	62
Picquigny	1 170	813	801	70	69
Poix	608	343	235	56	38
Villers-Bocage	731	732	430	100	59
<i>Arrondissement d'Abbeville (Abbeville non compris).</i>					
Ailly-le-Haut-Clocher	703	684	505	97	72
Ault	574	723	887	124	163
Crécy-en-Ponthieu	1 112	577	434	56	42
Gamaches	768	596	581	79	77
Hallencourt	733	662	602	90	81
Moyenneville	904	774	752	86	84
Nouvion	845	572	467	68	55
Rue	1 544	779	809	50	52
Saint-Valéry-sur-Somme	1 222	1 216	1 255	100	103
<i>Arrondissement de Doullens.</i>					
Acheux	640	625	412	98	64
Bernaville	677	452	318	67	47
Domart	787	682	668	86	84
Doullens	1 080	1 208	1 051	112	98
<i>Arrondissement de Montdidier.</i>					
Ailly-sur-Noye	717	342	290	53	40
Montdidier	628	435	340	69	60
Moreuil	733	608	561	83	76
Rosières	623	730	605	117	97
Roye	535	429	370	80	69
<i>Arrondissement de Péronne.</i>					
Albert	651	649	623	99	96
Bray	743	593	445	80	60
Chaulnes	579	491	392	»	»
Combles	604	523	525	87	87
Ham	675	615	651	107	60
Nesle	514	471	415	91	81
Péronne	887	745	702	84	80
Roisel	730	802	704	110	96
Moyennes pour le département.	741	601	505	81	68

Ce tableau renferme, en outre, la densité comparée de chaque canton en 1846 et en 1896. On verra ainsi d'une manière plus sensible combien les rangs de la population rurale du département deviennent moins serrés, et cette observation ne sera peut-être pas inutile après les articles si intéressants que M. Arsène Dumont a publiés dans ce Journal sur l' « Aptitude de la France à fournir des colons (1) ».

Paul MEURIOT.

(1) Voir numéros du Journal, janvier, février et mars, p. 15, 61, 80.